

## Communication aux apiculteurs et aux fédérations apicoles

Correspondante : Noémie El Agrebi

Téléphone : 0497224084

E-mail : [nelagrebi@ulg.ac.be](mailto:nelagrebi@ulg.ac.be)

Date 18/04/2016

**Objet** : Communication étude **Bee Best Check** - étude pilote de mise en relation des meilleures pratiques apicoles avec la diminution de la mortalité des abeilles, années 2015-2016

Madame, Monsieur,

En mai –juin et juillet 2016, l'Unité de Recherche en Épidémiologie et Analyse de Risques appliquées aux sciences vétérinaires (**ULg**) en collaboration avec le Laboratoire d'Entomologie Moléculaire et Pathologie de l'abeille (**UGent**), débutera une étude pilote de recensement des pratiques apicoles et de la mortalité des abeilles à travers toute les provinces de Belgique.

Le but principal de l'étude est d'obtenir des informations objectives sur les pratiques apicoles belges ainsi que l'application des traitements sanitaires et de les inventorier. Leurs mises en relation avec les taux de mortalité constatés permettront éventuellement de déceler les meilleures pratiques qui auraient un impact positif sur ces taux.

À moyen terme, l'étude vise à mettre en ligne un système d'auto-évaluation des pratiques apicoles qui permettra à chaque apiculteur de mettre en relation sa pratique et de voir son évolution au cours du temps en fonction de la fluctuation du taux de mortalité des colonies.

L'étude pilote consistera en une visite auprès des apiculteurs au printemps 2016. Au total, 200 apiculteurs enregistrés auprès de l'Afsca et répartis entre les différentes provinces seront sélectionnés de manière aléatoire. Préalablement à la visite, les apiculteurs seront contactés individuellement afin de demander leur collaboration à l'étude.

Un questionnaire sera rempli en présence de l'enquêteur dans lequel des informations concernant le rucher, l'apiculteur, le matériel apicole, le cheptel apicole, les pratiques, le nourrissage et les traitements sanitaires seront repris. La mortalité sera aussi relevée. Un échantillon d'abeilles et de cire usagée (environ 100g) sera prélevé par rucher, avec l'accord de l'apiculteur, en vue d'une analyse de pesticide pour la cire et de protéines pour les abeilles.

Toutes les visites seront effectuées par un(e) enquêteur(ice) de l'ULg/UGent ayant une expertise apicole. L'ULg/UGent prennent en charge tous les frais des visites, des échantillonnages et des analyses laboratoire éventuelles. Tous les résultats seront communiqués individuellement aux apiculteurs participants et de façon globale et anonyme, à tout le secteur.

La participation des apiculteurs à l'étude Bee Best Check est entièrement volontaire.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Prof. Claude Saegerman,